

Faut se présenter? ~ Ok... :)

Par **SmoothGeoffrey**, le **20/12/2011 à 21:31**

Bonsoir tout le monde [smile3],

Je dois dire, avant de me présenter, que j'ai été séduit par le concept du forum. On parle entre camarades de galère, en quelque sorte. Bref...

J'allais passer à côté de l'essentiel. Je suis en première année de Droit à Cergy-Pontoise et j'espère arriver à faire des études soit dans le Pénal, soit dans le Droit Civil (je ne sais pas encore quelle branche), pour rejoindre l'école de magistrature. Je sais que c'est difficile d'accès, qu'il y a un concours restrictif, mais bon... je ne perds pas espoir. Ni pour le Pénal, ni pour le Civil. =) On verra bien ce qu'il adviendra d'ici.. deux ans. [smile17]

Dire que j'ai toujours voulu faire du Droit, ça serait hypocrite. J'ai commencé à vouloir faire du Droit vers l'âge de 12 ans, on va dire. ~ Je suis passé d'avocat à juriste et de juriste à juge ou procureur. Mais pour le moment, on va dire que mes ambitions sont plus celles de finir juge. ~ En Cour d'Assise, de préférence.

Là, à l'instant t, mes préférences vont vers le Civil et l'histoire juridique, et mes aversions vers le Constitutionnel. Je déteste cette matière que je trouve trop théorique. --"

Pour continuer sur ma présentation, donc, mon pseudo vient d'une piste de Michael Jackson que j'apprécie beaucoup, et l'autre pan est mon prénom. Libre à vous de m'appeler par n'importe lequel de ces deux noms; les déformations à propos de mon prénom ne me font plus rien, je préfère préciser.

Hah, sinon, que dire de plus... depuis mon passage en fac, on me décrit comme travaillant trop, bref... je penserais trop au Droit et pas assez au reste. Je me mettrais trop de pression. Ça peut paraître prétentieux mais dans tous les cas, je n'ai pas encore réussi à trouver un équilibre. Si je ne fais rien, je me mets vite à stresser. Si je fais autre chose que du Droit, je me mets vite à y repenser. Tous les moyens sont bons. Même quand il s'agit de conversations qui n'ont rien à voir avec le Droit.

J'allais zapper également un truc, celui que je ne supporte pas le langage SMS. Je ne m'attends pas à en voir ici, mais je mentionne juste. ~

Bon, je pense avoir fait le tour de ce que j'avais à dire.

A plus tard sur le forum et merci pour l'accueil! :)

Par **marianne76**, le **20/12/2011** à **21:41**

Bienvenue à vous, j'espère pour vous que vous réussirez dans votre parcours professionnel. Je précise toutefois que si vous devenez juge, vous ne pourrez pas que faire "cour d'assise", Il y a des sessions pour les cours d'assises entre temps les juges ils font autre chose, on ne va quand même pas les payer à ne rien faire [smile4]

Par **SmoothGeoffrey**, le **20/12/2011** à **21:46**

[smile4] Quel ennui... je voulais être payé à rien faire six mois par an! [smile4]

Non, plus sérieusement... ce n'est pas un mal, on varie le quotidien comme ça. :)

Allez, merci pour l'accueil sinon. :)

Par **marianne76**, le **20/12/2011** à **21:48**

[smile4][smile4][smile4][smile4][smile4][smile4]

Par **Camille**, le **21/12/2011** à **09:13**

Bonjour et bienvenue !

[citation]

J'allais zapper également un truc, celui que je ne supporte pas le langage SMS. Je ne m'attends pas à en voir ici, mais je mentionne juste. ~

[/citation]

C'est déjà un (très) bon début !

[citation]

depuis mon passage en fac, on me décrit comme travaillant trop, bref... je penserais trop au Droit et pas assez au reste. Je me mettrais trop de pression. Ca peut paraître prétentieux mais dans tous les cas, je n'ai pas encore réussi à trouver un équilibre. Si je ne fais rien, je me mets vite à stresser. Si je fais autre chose que du Droit, je me mets vite à y repenser. Tous les moyens sont bons. Même quand il s'agit de conversations qui n'ont rien à voir avec le Droit.

[/citation]

Oui ben, dans ce domaine comme dans d'autres, mieux vaut sûrement trop que pas assez ! Donc, laissez dire les "ons"...

Sachant qu'effectivement vous devrez rapidement essayer de trouver un point d'équilibre qui vous convienne pour éviter de "saturer" à la longue. Parce que sachez que vous vous attellez à un parcours de longue haleine. A mi-chemin entre la course de fond et le parcours du combattant, plutôt que le sprint ou le 100 mètres haies.

Surtout si vous vous orientez vers...

[citation]

Je suis passé d'avocat à juriste et de juriste à juge ou procureur. Mais pour le moment, on va dire que mes ambitions sont plus celles de finir juge.

[/citation]

... les métiers probablement les plus difficiles qui existent, tous domaines confondus (je ne parle pas de "juriste", terme un peu générique, qui ne veut pas ou plus dire grand-chose, un peu comme "scientifique" ou "technicien") avec, dans l'ordre, juge justement, puis avocat, puis procureur (selon barème Camille-Ipsos...)(et loin derrière, les métiers "technico-scientifiques). En écrivant ça, je pars de l'idée que vous avez l'intention d'exercer l'un de ces métiers avec humanité, honneur, probité et compétence (sinon, ce sont des métiers comme les autres...) Donc, préparez-vous à des études longues et complexes. Autant le savoir dès le début. Après, c'est une question d'habitude...

[citation] Là, à l'instant t, mes préférences vont vers le Civil et l'histoire juridique, et mes aversions vers le Constitutionnel. Je déteste cette matière que je trouve trop théorique. --"

[/citation]

A titre perso, bien d'accord, et je dirais que vos premiers choix sont plutôt de bons signes aussi...

Par contre, ne négligez pas le droit administratif, dont ne vous parlez pas, qui bien que paraissant assez "rigide" et "formaliste" est une branche intéressante à explorer (mais, peut-être, à réserver pour un peu plus tard...)

Et le pénal, bien sûr, parce que juge aux Assises, généralement...

[smile31]

Donc, dans votre cas (les autres aussi, d'ailleurs), courage et persévérance !

[smile33]

Par **SmoothGeoffrey**, le **21/12/2011 à 11:40**

Allez, un petit peu de rédaction pour la forme avant d'aller analyser un arrêt. :)

[citation]En écrivant ça, je pars de l'idée que vous avez l'intention d'exercer l'un de ces métiers avec humanité, honneur, probité et compétence (sinon, ce sont des métiers comme les autres...) [/citation]

Ce qui est mon ambition aussi. Je n'apprécie pas particulièrement, justement, les juges et autres magistrats qui traitent les gens de haut parce qu'eux ont du pouvoir. ~

Ils donnent l'impression d'avoir oublié ce pour quoi ils sont sur leur chaise. Bref, je vais arrêter de jouer les Montesquieu.

Pour en revenir sur les "ons", le problème, c'est que c'est un peu tout le monde... parmi lesquels mes parents. --" Ils ne comprennent pas, c'est plus difficile de leur expliquer que Droit = beaucoup de travail. --"

Allais-je oublier cette portion de votre post?

[citation]

Par contre, ne négligez pas le droit administratif, dont ne vous parlez pas, qui bien que paraissant assez "rigide" et "formaliste" est une branche intéressante à explorer (mais, peut-être, à réserver pour un peu plus tard...) [/citation]

Une raison fort simple à ce silence: à Cergy, on ne touche au Droit Administratif qu'en deuxième année. En première année on fait de la théorie étatique (Constitutionnel au 2nd semestre... mais ça reste la même chose), du Civil (Famille au 2nd), de l'histoire, philo, socio juridiques, institutions judiciaires et institutions européennes, ainsi que de l'anglais (pour ma part) et des conférences de culture générale (toujours pour ma part).

N'ayant que des a priori sur l'administratif, j'ai préféré les laisser de côté et attendre d'avoir la matière pour en parler.

[citation]

... les métiers probablement les plus difficiles qui existent, tous domaines confondus (je ne parle pas de "juriste", terme un peu générique, qui ne veut pas ou plus dire grand-chose, un peu comme "scientifique" ou "technicien") avec, dans l'ordre, juge justement, puis avocat, puis procureur (selon barème Camille-Ipsos...)(et loin derrière, les métiers "technico-scientifiques).
[/citation]

Marrant, c'est rigoureusement ce qu'on m'a dit, notamment à propos du concours de l'ENM. Difficile et élitiste au possible, mais passable et de préférence si on vient de sciences po (je ne vois pas du tout pourquoi, d'ailleurs. --" Mais bon, laissons mes considérations de côté)

Je verrai bien si d'ici... 4 ans, je tiens toujours la route. :D

(et encore un beau pavé alors qu'on me demande de faire synthétique! [smile4])

Par **Camille**, le **21/12/2011** à **12:35**

Re,

[citation]Marrant, c'est rigoureusement ce qu'on m'a dit, notamment à propos du concours de l'ENM.

[/citation]

Au niveau des concours, je ne sais pas trop. Mais au niveau des métiers, c'est sûr. Et à ces niveaux, quel concours n'est pas "élitiste" ?

Par **SmoothGeoffrey**, le **21/12/2011** à **13:18**

[citation]Au niveau des concours, je ne sais pas trop. Mais au niveau des métiers, c'est sûr. Et à ces niveaux, quel concours n'est pas "élitiste" ?[/citation]

Aucun, très certainement. En même temps, il faut bien ne garder que ceux qui sont jugés "aptes" à exercer la magistrature.

Après, leurs critères de sélection restent discutables (que font des personnes suivant un

cursus très largement publiciste dans un concours d'entrée à la magistrature judiciaire?...)

Dans tous les cas, ce ne sont pas que les concours qui sont élitistes. Tout le système supérieur l'est, d'une manière ou d'une autre. Mais bon... on ne va pas refaire le système. %)

Par **SmoothGeoffrey**, le **21/12/2011 à 14:04**

[citation]absolument, et pourquoi ? parce que depuis la révolution et les DDH nous sommes dans cet idéal de mérite et de travail et pas de filiation --
[/citation]

~~ C'est encore à débattre, dirons-nous. Certaines écoles ou instituts (parmi lesquels certains IEJ, pour ce qui nous concerne) sont payants, et particulièrement chers à l'année. Sans oublier certains métiers à charge (comme les notaires) où il faut payer une fois encore sa charge.

Bref, revenons un peu à des choses plus... proches. :D

[citation]
c'est marrant je suis en L1 avec cette ambition également - (pas de soucis je vais vous voir plus comme un futur collègue potentiel que comme un futur concurrent ;))
[/citation]

~ Tant mieux, si j'ose dire. :)

L'esprit de compétition n'est pas quelque chose de très développé chez moi. Mais globalement, c'est un peu comme ça que je vois aussi le tout: des collègues potentiels. ~

Après, je sais que certains étudiants se plaisent à mettre des bâtons dans les roues aux autres... en Licence.

[citation](beaucoup de ceux qui étudient même avec de 'grandes ambitions' vont s'essouffler dès les premières années je pense -parce que relever les manches n'est pas si simple)
[/citation]

C'est plus qu'exact. Du moins, dans ma section, je crois qu'on a deux bons tiers de notre grand amphi (qui doit pouvoir accueillir facilement 1200 personnes), sur les 700 qu'on était au début, qui se sont vidés depuis le début du semestre. Ca doit être courant en première année.

J'allais oublier votre allusions aux magistrats:

[citation]
Connaissez vous beaucoup de magistrats :p
les deux que j'ai pu rencontrer ne sont pas du tout comme ça :p
[/citation]

Sans rentrer dans les détails, c'est lié à du vécu. Je ne généralisais pas, je me doute que certains magistrats sont des gens normaux...

Mais je ne faisais que comparer par rapport à une magistrate qui ne faisait que traiter les gens de haut et ne faisait preuve d'aucun respect envers les défendeurs. --" Heureusement, ils ne sont pas tous comme ça, mais je n'exclus pas la possibilité qu'il y en ait d'autres se

comportant ainsi. Dans tous les cas, aucun des nous deux n'en connaît beaucoup!

~~ Présomption d'innocence oblige, on va dire que la plupart sont humains et normaux. ~~

Par **titoom**, le **21/12/2011 à 14:42**

[citation]les métiers probablement les plus difficiles qui existent, tous domaines confondus (je ne parle pas de "juriste", terme un peu générique, qui ne veut pas ou plus dire grand-chose, un peu comme "scientifique" ou "technicien") avec, dans l'ordre, juge justement, puis avocat, puis procureur (selon barème Camille-Ipsos...)(et loin derrière, les métiers "technico-scientifiques").[/citation]

Mon professeur de science po nous avait dit que le concours le plus dur qui soit actuellement est celui de commissaire de police suivi de celui de l'ENM [smile3] [smile4]

Sinon en m'étant un peu renseigné, j'ai cru comprendre que le concours de diplomate pour le ministère des affaires étrangères était ... INSURMONTABLE :D

Par **SmoothGeoffrey**, le **21/12/2011 à 16:24**

De l'économie... comme ça ne m'avait pas manqué! :D

Bon, bah en allant chanter comme une casserole rugueuse, j'ai plus de chance de réussir que d'aller me présenter à l'ENM. :D

Yikes. ~

Par **Camille**, le **22/12/2011 à 07:24**

Bonjour,

[citation]

Sur ce forum j'ai vu il y a quelques mois quelqu'un qui disait (en gros) "ne va pas à l'ENM ça ne sert à rien, tu peux être aussi bon que tu veux tu n'as aucune chance" [/citation]

Ben... si c'est quelqu'un qui a réussi le concours qui dit ça, ce peut être très inquiétant. Si c'est quelqu'un qui l'a raté ou qui connaît quelqu'un qui l'a raté ou qui tient l'info du cousin de la bicyclette à Jules...

[smile4]

Par **Camille**, le **22/12/2011 à 07:37**

Bonjour,

[citation]

Mais je ne faisais que comparer par rapport à une magistrate qui ne faisait que traiter les gens de haut et ne faisait preuve d'aucun respect envers les défendeurs. --" Heureusement, ils ne sont pas tous comme ça, mais je n'exclus pas la possibilité qu'il y en ait d'autres se comportant ainsi. Dans tous les cas, aucun des nous deux n'en connaît beaucoup! [/citation] Alors, dans votre cas, la solution est assez simple et ça vous intéressera sûrement. Allez assister à quelques audiences (par exemple, [s]correctionnelles[/s]) au tribunal du coin, voire plusieurs, en vous obligeant à assister aux audiences complètes, c'est-à-dire [s]jusqu'au bout[/s] (et apprêtez-vous à en sortir tard) et... **[s]observez[/s]**. Renseignez-vous après des greffes pour les horaires, c'est généralement non-stop tous les jours sf sam. dim + jf, l'entrée y est gratuite et la sortie aussi, et c'est accessible à tous publics hors huis clos.

Vous constaterez vite que le piège qui guette le plus un juge (accessoirement, un procureur ou un avocat), c'est l'ennui et la routine, parfois un certain énervement...

Mais que la plupart d'entre eux ne semblent pas y être tombés.

[smile4]

Sachant que l'audience ne constitue qu'une petite partie du travail des précités.

Par **SmoothGeoffrey**, le **22/12/2011 à 21:32**

Oh mais je vais y remédier. :)

Je dois aller assister à une audience de Cour d'Assise la semaine prochaine. %)

On verra bien ce que ça donne. ~

Par **Camille**, le **23/12/2011 à 07:06**

Bonjour,

Très bien. Ouvrez bien grands vos yeux et vos oreilles.

Mais complétez ensuite par ce que je vous ai conseillé.

Les "assiettes", c'est déjà un cas un peu à part, pour une situation "exceptionnelle", un crime non correctionnalisé, en somme.

La correctionnelle, c'est plus du "tout-venant", du "banal" pour un tribunal, en tout cas du quotidien.

C'est donc, à mon humble avis, plus dans ce genre de situations que vous allez mieux comprendre la difficulté de devenir puis de rester un bon juge, un bon avocat, un bon procureur.

Sans compter la plus grande diversité des situations délictuelles.

Sans oublier le tribunal de police, les instances civiles et les juridictions de proximité au civil comme au pénal.

Le travail quotidien d'un juge, d'un avocat, d'un procureur, ou leurs assimilés, ne se résume pas à de grandes affaires éventuellement médiatisées.